

Sommaire

- **Abréviations**
- **Avertissement**
- **Introduction**

Première Partie L'EXPERT

- **Introduction**

- **Titre 1**

- Listes et tableaux des experts**

- **Chapitre 1**

- Les listes des juridictions de l'ordre judiciaire**

- Section 1. – L'Inscription**

- § 1. – Les conditions de l'inscription

- § 2. – La procédure de première inscription sur la liste d'une cour d'appel

- § 3. – La procédure de réinscription sur la liste d'une cour d'appel

- § 4. – La procédure d'inscription sur la liste de la Cour de cassation

- Section 2. – Le contentieux de l'inscription**

- § 1. – Le recours contre la décision de l'organe chargé de l'inscription

- § 2. – La perte du bénéfice de l'inscription

- **Chapitre 2**

- Les tableaux des juridictions de l'ordre administratif**

- Section 1. – Conditions et procédure de l'inscription**

- § 1. – Les conditions de l'inscription

- § 2. – La procédure d'inscription

Section 2. – La perte du bénéfice de l’inscription au tableau

§ 1. – Radiation et retrait

§ 2. – Le contrôle juridictionnel du refus et de la perte du bénéfice de l’inscription

• Chapitre 3

Les experts spécialisés

§ 1. – Les experts en diagnostic d’entreprise

§ 2. – Les experts en analyse génétique

§ 3. – Les experts en accidents médicaux, affections iatrogènes ou nosocomiales.

• Titre 2

Le statut de l’expert judiciaire

• Chapitre 1

La protection de l’expert judiciaire

§ 1. – Le titre

§ 2. – La carte professionnelle

§ 3. – La protection de l’expert, collaborateur occasionnel du service public de la justice

• Chapitre 2

Devoirs et obligations de l’expert judiciaire

Section 1. – Les obligations de l’expert judiciaire

§ 1. – Les obligations qui résultent de l’inscription sur la liste ou le tableau

§ 2. – Les obligations qui découlent de l’acceptation de la mission

Section 2. – La responsabilité de l’expert judiciaire

§ 1. – la responsabilité civile de l’expert judiciaire

§ 2. – La responsabilité pénale de l’expert judiciaire

Section 3. – Le régime fiscal et social de l’expert et de l’expertise

§ 1. – Le régime social de l’expert et de l’expertise

§ 2. – Le régime fiscal de l’expert et de l’expertise

Deuxième partie

L'EXPERTISE

• Titre 1

L'expertise dans le contentieux civil

• Chapitre 1

L'organisation de l'expertise

Section 1. – Le pouvoir du juge d'ordonner une mesure d'instruction

§ 1. – L'expertise incidente, mesure d'instruction d'un litige en cours

§ 2. – L'expertise principale ou expertise *in futurum*

§ 3. – Les restrictions à l'appréciation de la nécessité d'une mesure d'instruction

Section 2. – L'organisation de la mesure

§ 1. – La désignation du technicien

§ 2. – Le choix de la mesure

§ 3. – La définition des modalités de la mission

• Chapitre 2

Les opérations d'expertise

Section 1. – Les rapports du juge et de l'expert

§ 1. – Le juge du contrôle

§ 2. – L'obligation d'accomplir personnellement les opérations d'expertise

§ 3. – Le respect des délais

Section 2. – L'exécution de l'expertise

§ 1. – Le principe de la contradiction et son incidence sur l'exécution de l'expertise

§ 2. – Les opérations d'expertise

• Chapitre 3

La fin de l'expertise

Section 1. – Le rapport

§ 1. – La rédaction du rapport

§ 2. – Le dépôt du rapport

§ 3. – La force probante et les effets du rapport

Section 2. – La rémunération de l'expert

- § 1. – La procédure de fixation de la créance du technicien
- § 2. – La détermination du montant de la rémunération du technicien

• Titre 2

L'expertise dans le contentieux répressif

• Introduction

• Chapitre 1

L'organisation des investigations techniques

Section 1. – L'enquête : les réquisitions à personnes qualifiées

- § 1. – Le recours à une personne qualifiée dans les différentes procédures
- § 2. – Le choix de la personne qualifiée

Section 2. – L'expertise pénale proprement dite

- § 1. – Le choix de l'expertise
- § 2. – Le choix de l'expert

• Chapitre 2

L'exécution des investigations techniques

Section 1. – Les obligations de l'expert

- § 1. – Exécuter personnellement la mission
- § 2. – Respecter les délais fixés par le juge

Section 2. – Les modalités d'exécution de la mission

- § 1. – Les actes que l'expert va être amené à exécuter
- § 2. – Les conséquences de l'absence de contradiction

• Chapitre 3

La fin de l'expertise

Section 1. – Le rapport

- § 1. – Le dépôt du rapport
- § 2. – La nullité du rapport

Section 2. – La rémunération du technicien

- § 1. – Les honoraires forfaitaires dont le montant est fixé par arrêté

- § 2. – Les expertises non prévues par les tarifs
- § 3. – Les frais de déplacement, de transport et de comparution

Titre trois

L'EXPERTISE DANS LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

- Chapitre 1

L'organisation de l'expertise

Section 1. – Le pouvoir du juge d'ordonner une mesure d'instruction

- § 1. – L'expertise mesure d'instruction d'un litige en cours
- § 2. – L'expertise principale ou expertise in futurum

Section 2. – L'organisation de la Mesure

- § 1. – La désignation du technicien
- § 2. – Le choix de la mesure.
- § 3. – La définition des modalités de l'expertise

- Chapitre 2

Les opérations d'expertise

Section 1. – Les rapports du juge et de l'expert

- § 1. – Le juge du contrôle
- § 2. – L'obligation d'accomplir personnellement les opérations d'expertise
- § 3. – L'obligation de respecter les délais

Section 2. – L'exécution de l'expertise

- § 1. – Le principe de contradiction
- § 2. – Les applications du principe

- Chapitre 3

La fin de l'expertise

Section 1. – Le rapport

- § 1. – La présentation du rapport
- § 2. – Le dépôt du rapport
- § 3. – La force probante et les effets du rapport

Section 2. – La rémunération de l'expert

- § 1. – La fixation du quantum
- § 2. – L'imputation des frais
- § 3. – L'allocation provisionnelle